



Ville de Lac-Saint-Joseph

**AVIS PUBLIC
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS # 2025-306, # 2025-307 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors de la séance régulière du conseil tenue le 21 juillet 2025, le conseil municipal a adopté le Projet de règlement no 2025-306 modifiant le Règlement de zonage no 2024-301 et le Projet de règlement no 2025-307 modifiant le Règlement de zonage no 2024-301.
2. Le Projet de règlement #2025-306 a pour objet de rendre le règlement de zonage 2024-301 de la Ville de Lac Saint-Joseph conforme à un amendement récent au schéma d'aménagement révisé de la MRC de la Jacques-Cartier. Ce Projet de règlement concerne les zones 9-H, 20-H et 23-H et n'est pas susceptible d'approbation référendaire.
3. Le Projet de règlement #2025-307 a pour objet de modifier le règlement de zonage 2024-301 de la Ville de Lac Saint-Joseph afin de mettre à jour certaines références, d'éliminer certaines contradictions et d'apporter certaines précisions afin de rendre le règlement plus cohérent avec les objectifs de la Ville. Ce Projet de règlement concerne l'ensemble des zones situées sur le territoire de la Ville et contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Une **assemblée publique de consultation** aura lieu sur ce Projet de règlement le **mercredi 20 août 2025, à 19h00, au Club Nautique Saint-Louis, 360, Chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph**, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).
5. Au cours de cette assemblée publique, le Projet de règlement sera expliqué par le maire. Ce dernier expliquera également les conséquences de son adoption. Les personnes qui désireront s'exprimer à ce sujet seront entendues.
6. Ces Projets de règlements, sont disponibles pour consultation au bureau municipal, aux heures régulières d'ouverture du bureau municipal situé au 360, Chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.
7. DONNÉ à Lac-Saint-Joseph ce 23^e jour du mois de juillet de l'année 2025.

Luc Harvey,
directeur général et greffier-trésorier